SERVICE ECONOMIQUE ET FINANCIER s.C.41.100.0 - FUR/GRF

Berne, le 27 juin 1990

NOTE D'INFORMATION

L'importance économique de la région du Pacifique

Sur le plan économique, on a pu assister au cours de ces dernières années à une redistribution des rôles; une nouvelle répartition des zones d'influence économique est apparue, résultat des transformations économiques, de la globalisation des relations et des innovations se développant selon un processus cumulatif. Le principal bénéficiaire en est la région du Pacifique, où l'on retrouve face à face les deux premières puissances économiques et technologiques du monde occidental, les Etats-Unis et le Japon. Leur avenir à moyen et à long terme dépend principalement de la stabilité politique et du développement économique de la région. En tout état de cause, le commerce transpacifique des Etats-Unis, et du Canada d'ailleurs, dépasse largement leurs échanges transatlantiques avec l'Europe. Les taux de croissance des économies du Pacifique sont nettement supérieurs à ceux des autres régions du monde. La plupart des pays de la région ont adopté des politiques favorisant les investissements industriels, le développement technique et les exportations. Il en résulte que les produits d'Extrême Orient envahissent progressivement les marchés américains et européens, suscitant par ailleurs des réactions protectionnistes plus ou moins vives.

De son côté, le Japon a pris le relais de l'OPEP en devenant le plus grand créancier du monde (et le plus important investisseur de la région du pacifique). Sept banques japonaises figurent désormais parmi les dix plus grandes banques du monde: voilà qui est symptomatique de l'émergence du Pacifique en tant que centre financier qui, avec les bourses de Tokyo, Hong-Kong, Singapour et Sydney, rivalise désormais avec New York, Londres, Francfort ou Zurich. Enfin, on ne peut exclure, à terme, une coopération monétaire régionale s'articulant autour de la principale monnaie et pouvant un jour s'institutionnaliser dans une zone Yen.



Mais la région du Pacifique est appelée à marquer l'avenir aussi, et sourtout peut-être, sur le plan des **technologies**. A l'instar du Japon, certains pays (Hong-Kong, Taïwan, Corée du Sud, Singapour et, depuis peu, Indonésie) ont passé par les cycles de l'observation, de l'imitation, puis de l'innovation pour se lancer résolument sur celui de l'invention: que l'on pense aux circuits intégrés, à la robotisation, à l'automatisation programmable, à la cëramique ou aux télécommunications.

Certes, il ne faut pas verser dans un optimisme béat: les économies du Pacifique ont elles aussi leurs problèmes. L'un de ceux-ci réside dans le caractère unilatéral de leur développement. En privilégiant certaines activités, les pays de la région en ont négligé d'autres: au Japon p.ex. inefficacité de l'agriculture et la protection sociales, vieillissement rapide de la population. L'accent placé sur les exportations, surtout si elles sont concentrées sur certains marchés, notamment américains et européens, rend les pays du Pacifique dépendants de la santé économique de ces clients et vulnérables aux mesures de protection que pourraient prendre ceux-ci. C'est ainsi que le Japon a dû modifier la structure de sa demande en substituant progressivement la demande intérieure à la demande extérieure.

C'est ainsi que les Etats-Unis et le Japon ont entamé cette année une série de discussions sur les obstacles au commerce et aux investissements ("structural impediments initiative"), discussions par lesquelles les Etats-Unis cherchent à réduire les "obstacles structurels à la réduction des déséquilibres de paiements extérieurs". Ces négociations doivent conduire à la signature d'un rapport final, en principe avant le sommet des sept principaux pays industrialisés à Houston (Texas) le mois prochain. Le principal point de désaccord porte sur les investissements publics japonais. Les Etats-Unis jugent insuffisante une proposition japonaise de développement de ses investissements d'environ 415.000 milliards de yens (2.700 milliard de dollars) au cours des 10 prochaines années.

Parmi les autres sujets évoqués figurent les **déséquilibres en matière d'épargne, la politique foncière, le système de distribution,** les pratiques d'exclusion dans les affaires et les participations croisées entre sociétés.

Quant aux "nouvelles économies industrialisées" (Corée du Sud, Taïwan, Hong-Kong, Singapour), elles sont régulièrement sermonées en raison de l'impact de leurs succès spectaculaires sur les importants déséquilibres macroéconomiques mondiaux: les voies et moyens d'une meilleure intégration de ces économies à la coopération multilatérale ainsi que d'une plus grande responsabilisation sont actuellement à l'étude. A cet égard, il convient de mentionner l'initiative de ï'OCDE qui - en organisant p.ex. toute une série d'ateliers informels - cherche à aider ces pays à formuler une politique économique qui reflète leurs besoins tout en essayant de préparer le chemin vers leur intégration comme partenaires pleinement responsables dans la coopération économique multilatérale. La Suisse est favorable à cette action et est prête à soutenir les efforts des pays concernés.

Une intégration poussée de la région du Pacifique paraît difficile en raison de la multiplicité des intérêts économiques, militaires et politiques, convergents et divergents à la fois. Pourtant diverses formes de coopération fondées sur des approches pragmatiques, ont été proposées. A cet égard, la **Conférence sur la Coopération économique du Pacifique**, due à une initiative japonaise voici quelque dix ans, pourrait être l'expression de cette solidarité de la Communauté du Pacifique. Elle réunit les gouvernements, les organisations intergouvernementales et les cercles privés et scientifiques de la région et constitue un véritable "think tank" informel.

Ensuite, en novembre dernier et sur initiative australienne, a eu lieu à Canberra la première réunion de l'APEP (Meeting of Asia Pacific Economic Cooperation), réunion des 12 nations de la région au niveau ministériel, visant à promouvoir la compréhension et la coopération comme moyen de résorption des déséquilibres existants et de maintien d'une forte croissance économique et expansion commerciale.

La Suisse suit cette coopération avec grand intérêt, consciente de son importance au plan régional et global. Elle pense que les Européens doivent participer activement à l'élaboration d'un nouvel ensemble économique et politique. A ces fins, les contacts - qui sont p.ex. déjà institutionnalisés entre ASEAN et CE ou AELE - devront être plus étoffés et adaptés à cette impressionnante réalité en phase de construction que représente le Pacifique.